

Le procureur de la République Bulot, un franc-maçon, a attaqué les religieux avec une violence extraordinaire. La défense a été superbe. Toutes les accusations qui traînaient dans les journaux se sont évanouies au grand jour de l'audience. L'un des avocats des religieux a pris à son tour l'offensive et prononcé contre la Franc-Maçonnerie un très-éloquent réquisitoire.

Ce procès a valu aux Pères de très-nombreux témoignages d'estime de la part de prélats, de prêtres, de religieux et de laïques distingués. Toute la presse indépendante les a soutenus.

Nous reviendrons là-dessus.

—M. Maurice Spronck publie dans la *Liberté* ce très intéressant extrait du *Compte-rendu des Travaux du Grand Orient*, relatant les travaux du Conseil de l'Ordre en la séance plénière du dimanche 17 septembre 1899 :

Le F. Louis Lucipia, président, donne lecture de la correspondance suivante :

1o M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, *transmet au président du Grand-Orient de France tous les remerciements du gouvernement*, qui a été très touché de la manifestation des sentiments de confiance et de sympathie exprimés à l'égard du gouvernement par les membres du Grand-Orient de France, et notamment par la Loge la "Libre-Pensée," de Paris, et dont le F. Louis Lucipia s'était fait l'interprète.

2o Le F. Millerand, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, adresse au Grand-Orient de France ses vifs remerciements au sujet de l'aimable communication qu'il lui a faite des ordres du jour votés par les membres de la Loge d'Avallon et le Congrès des Loges du Nord-Ouest. Il a été profondément touché des sentiments exprimés dans ces deux ordres du jour.

3o Le F. Beaudin, ministre des Travaux publics, auquel ont été transmis l'adresse de félicitations et d'encouragements votée par les F. de la Loge la "Fraternité d'Avallon" et l'ordre du jour de félicitations et de confiance du Congrès des Loges du Nord-Ouest, écrit qu'il est particulièrement sensible à ces témoignages de sympathie et d'estime, qui affirme une fois de plus la solidarité fraternelle et républicaine, et il prie le Grand-Orient de France d'être, auprès de la Loge et des maçons du Nord-Ouest, l'interprète de sa sincère reconnaissance.

On voit avec quelle déférence le gouvernement qui poursuit les Assomptionnistes pour délit d'association non-autorisée, traite la Franc-Maçonnerie, société illégale. Cette scandaleuse préférence et la révélation du véritable caractère de la Franc-Maçonnerie font tous les jours monter le flot d'indignation qui, espérons-le, submergera la secte pour le plus grand bien de la religion et de la patrie française.